



وزارة المالية

Ministère des Finances

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

Nouakchott, le 27 JUL 2021 نواكشوط في

Numéro 0007-2021 الرقم

Le Secrétaire Général

الأمين العام

Circulaire

A l'ensemble du personnel du Ministère des Finances

Objet : Rappel des mesures de prévention contre la Covid 19

Dans l'objectif de préserver la santé des personnels du Ministère des Finances, de leurs familles, des usagers du service public et d'assurer un environnement de travail sain, le Ministère des Finances rappelle et exhorte le personnel des administrations centrales et régionales à la mise en application stricte des mesures de surveillance et de prévention suivantes :

1. Inciter le personnel à se faire vacciner ;
2. Sensibiliser l'ensemble du personnel sur les dangers de la Covid 19 ;
3. Utiliser systématiquement le masque et les gels désinfectants ;
4. Nettoyer et désinfecter les objets et les surfaces fréquemment touchés, comme les poignées de porte ;
5. Limiter l'accès aux administrations, au strict minimum nécessaire ;
6. Eviter les contacts proches et observer la distanciation sociale avec rigueur (réunions, rassemblements) ;
7. Demander au personnel non nécessaire et aux personnes à risque de rester chez eux ;

Les corps d'inspection et de contrôle, les directeurs généraux, les directeurs centraux et régionaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de cette circulaire qui prend effet à compter de sa signature.

Le Conseiller Technique Chargé de
l'Intérim

Moctar Salem El Mouna

Ampliations

- Toutes les Directions
- MF

